



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

### PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 8 août 2022 à 20 h au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents : messieurs Sylvain Harvey et Jean Sébastien Vaillancourt, conseillers, ainsi que mesdames Virginie Lupan, Helen Morrison et Caroline Desrosiers, conseillères, formant quorum sous la présidence de madame Catherine Hamé, mairesse.

Est également présent monsieur Jean-Philippe Gadbois, directeur général.

À 20 H 01, la mairesse déclare la séance ouverte.

Absent : Louis Dupuis

No 7586-08-22  
Adoption de  
l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : Jean Sébastien Vaillancourt

D'accepter l'ordre du jour tel qu'amendé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suivi des questions posées à la dernière assemblée
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2022

#### 5. Finances, Administration et Greffe

- 5.1 Comptes payés et à payer
- 5.2 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 489-2022-03 modifiant le Règlement numéro 489-2020 sur la tarification des biens, services et activités
- 5.3 Dépôt du projet de Règlement numéro 480-2022 modifiant le Règlement numéro 480-2019 concernant les nuisances, la paix et l'ordre dans les endroits publics
- 5.4 Adoption du Règlement numéro 527-2022 relatif à l'augmentation du fonds de roulement

#### 6. Travaux publics et voirie

- 6.1 Octroi de contrat – réfection des ponceaux des chemins des Aulnes, des Aiglons et de la Flore
- 6.2 Adoption du Règlement numéro 526-2022 décrétant une dépense de 398 685 \$ et un emprunt en conséquence pour la réfection des ponceaux des chemins des Aulnes, des Aiglons et de la Flore



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 août 2022

- 6.3 Prolongation de la période de travail de trois employés journaliers saisonniers du Service des travaux publics
- 6.4 Demande d'installation d'un panneau de signalisation

### **7. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 7.1 Mandat aux professeurs de cours – trimestre automne 2022
- 7.2 Dépôt du projet de Règlement numéro 528-2022 relatif aux parcs et sentiers municipaux

### **8. Urbanisme**

- 8.1 Avis d'une séance de consultation et d'information

### **9. Sécurité publique et Incendie – sans objet**

### **10. Environnement**

- 10.1 Octroi de mandat – étude du puits existant, supervision des essais du puits, étude hydrogéologique et préparation du document de demande de certificat d'autorisation – 770, chemin Sainte-Anne-des-Lacs
- 10.2 Entérinement - octroi de contrat – remplacement des ponceaux du barrage du lac Suzanne
- 10.3 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 529-2022 constituant une réserve financière pour la gestion et l'entretien des barrages municipaux
- 10.4 Adoption de la Politique sur la gestion des barrages
- 10.5 Dépôt d'un projet de Politique d'accès à l'eau

- 11. Divers
- 12. Correspondance
- 13. Période de questions
- 14. Levée de la séance

**POUR :** Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



No de résolution  
ou annotation

Suivi des  
questions  
posées à la  
dernière  
assemblée

**No 7587-08-22**  
Adoption du  
procès-verbal de  
la séance  
ordinaire du 11  
juillet 2022

**No 7588-08-22**  
Comptes payés  
et à payer

Avis de motion et  
dépôt du projet  
de Règlement  
numéro 489-  
2022-03  
modifiant le  
Règlement  
numéro 489-  
2020 sur la  
tarification des

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 août 2022

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée et des questions écrites reçues à l'avance.

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 11 juillet 2022.

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Helen Morrison**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2022.

**POUR :** Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : Jean Sébastien Vaillancourt**

D'accepter la liste des comptes payés au 31 juillet 2022 pour un montant de 125 064,68 \$ - chèques numéro 19911 à 19918, les prélèvements bancaires numéro 2435 à 2442, et les dépôts directs numéro 459 à 463.

D'accepter la liste des comptes à payer pour le mois de juillet 2022 au montant de 446 636,73 \$ - chèques numéro 19919 à 19966 et les dépôts direct numéro 464 à 517.

**POUR :** Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère.

**CONTRE :** Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Madame Caroline Desrosiers, conseillère, donne avis de motion et dépose le projet de Règlement numéro 489-2022-03 modifiant le Règlement numéro 489-2020 sur la tarification des biens, services et activités.



No de résolution  
ou annotation  
biens, services et  
activités

Dépôt du projet  
de Règlement  
numéro 480-  
2022 modifiant le  
Règlement 480-  
2019 concernant  
les nuisances, la  
paix et l'ordre  
dans les endroits  
publics

**No 7589-08-22**  
Adoption du  
Règlement  
numéro 527-  
2022 relatif à  
l'augmentation  
du fonds de  
roulement

**No 7590-08-22**  
Octroi de contrat  
– réfection des  
ponceaux des  
chemins des  
Aulnes, des  
Aiglons et de la  
Flore

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 août 2022

Madame Caroline Desrosiers, conseillère, dépose le projet de Règlement numéro 480-2022 modifiant le Règlement numéro 480-2019 concernant les nuisances, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 1094 du *Code municipal du Québec*, toute corporation peut, dans le but de mettre à sa disposition les deniers dont elle a besoin pour toutes les fins de sa compétence, constituer un fonds de roulement connu sous le nom de « fonds de roulement » ou en augmenter le montant;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 1 266 714 \$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs possède un fonds de roulement établi par règlements au montant de 700 000 \$ ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné à la séance du 11 juillet 2022;

ATTENDU QUE le projet du présent règlement a été déposé lors de la séance du 11 juillet 2022;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : Jean Sébastien Vaillancourt**

D'adopter le Règlement numéro 527-2022 relatif à l'augmentation du fonds de roulement.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la réfection des ponceaux en cours d'eau des chemins des Aulnes, des Aiglons et de la Flore ;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été reçues;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 août 2022

| ENTREPRISE                         | PRIX AVANT TAXES |
|------------------------------------|------------------|
| Jobert inc.                        | 350 767,50 \$    |
| David Riddell Excavation/Transport | 376 904,41 \$    |
| 9267-7368 Québec inc.              | 439 990,92 \$    |

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : Jean Sébastien Vaillancourt**

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs octroie le contrat pour la réfection des ponceaux en cours d'eau des chemins des Aulnes, des Aiglons et de la Flore à l'entreprise Jobert inc. Pour la somme de 350 767,50 \$ plus taxes;

QUE l'octroi du contrat soit conditionnel à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du règlement 526-2022.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**No 7591-08-22**  
Adoption du  
Règlement  
numéro 526-  
2022 décrétant  
une dépense de  
398 685 \$ et un  
emprunt en  
conséquence  
pour la réfection  
des ponceaux  
des chemins des  
Aulnes, des  
Aiglons et de la  
Flore

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder au remplacement des ponceaux en cours d'eau des chemins des Aulnes, des Aiglons et de la Flore, comme prévu au Programme triennal des immobilisations 2022-2024;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs ne dispose pas de tous les fonds nécessaires pour réaliser les travaux requis ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût des travaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1061, cinquième alinéa du Code municipal du Québec ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné à la séance du 11 juillet 2022;

ATTENDU QUE le projet du présent règlement a été déposé lors de la séance du 11 juillet 2022;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : Jean Sébastien Vaillancourt**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 août 2022

D'adopter le Règlement numéro 526-2022 décrétant une dépense de 398 685 \$ et un emprunt en conséquence pour la réfection des ponceaux des chemins des Aulnes, des Aiglons et de la Flore.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**No 7592-08-22**  
Prolongation de  
la période de  
travail de trois  
employés  
journaliers  
saisonniers du  
Service des  
travaux publics

ATTENDU QUE les contrats de travail des employés journaliers saisonniers sont habituellement de 16 semaines;

ATTENDU les dates de fins d'embauche des employés journaliers titulaires de postes suivants :

- # 460 et 523 : 27 août 2022;
- # 524 : 9 septembre 2022.

ATTENDU la charge de travail actuelle au Service des travaux publics et de la voirie;

ATTENDU QUE ce prolongement est possible en respectant le budget actuel;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente solution,

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : Jean Sébastien Vaillancourt**

D'autoriser la prolongation de la période travaille des employés journaliers saisonniers titulaires des postes # 460, 523 et 524 jusqu'au 15 octobre 2022;

QUE le salaire et les conditions de travail soient ceux prévus à la convention collective en vigueur.

POUR Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**No 7593-08-22**  
Demande  
d'installation d'un  
panneau de  
signalisation

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : Sylvain Harvey**

ATTENDU QU'un panneau indiquant "Sortie cachée" soit installé sur le chemin Godefroy avant d'arriver au chemin des Plaines



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 août 2022

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

CONTRE : Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère.

### REJETÉ À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**No 7594-08-22**  
Mandat aux  
professeurs de  
cours – trimestre  
automne 2022

ATTENDU QUE des cours de nature culturelle et sportive sont offerts à la population dans le cadre de la programmation des loisirs;

En conséquence de l'attendu qui fait partie intégrante de la présente résolution,

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Caroline Desrosiers**

DE mandater les personnes suivantes afin d'offrir des cours à la population :

| COURS   | PROFESSEURS         |
|---|---------------------|
| Yoga  | Caroline Mousseau   |
| Chorale   | Johanne Ross        |
| Cours de danse, cours de hip-hop,                       | Jade-Élodie Ferland |
| Comment utiliser son Ipad - de base<br>et intermédiaire | Pierre Thibodeau    |
| Méditation<br>Stretching et tonus                       | Caroline Mousseau   |
| Danse en ligne débutant                                 | Monique Desparois   |
| Zumba Gold  | Caroline Mousseau   |

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Dépôt du projet  
de Règlement  
numéro 528-  
2022 relatif aux  
parcs et sentiers  
municipaux

Madame Caroline Desrosiers, conseillère, dépose le projet de Règlement numéro 528-2022 relatif aux parcs et sentiers municipaux.



No de résolution  
ou annotation

Avis d'une  
séance de  
consultation et  
d'information

**No 7595-08-22**  
Octroi de mandat  
– étude du puits  
existant,  
supervision des  
essais du puits,  
étude  
hydrogéologique  
et préparation du  
document de  
demande de  
certificat  
d'autorisation –  
770, chemin  
Sainte-Anne-  
des-Lacs

**No 7596-08-22**  
Entérinement -  
octroi de contrat  
– remplacement  
des ponceaux du  
barrage du lac  
Suzanne

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 août 2022

Une séance de consultation et d'information aura lieu le 24 août 2022 à 19 heures, au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel à Sainte-Anne-des-Lacs.

Cette séance portera sur les projets de règlements suivants :

- 1001-37-2022 concernant l'architecture des garages séparés, les chapiteaux utilisés à des fins municipales et certaines définitions du règlement de zonage 1001 tel qu'amendé.

ATTENDU l'alimentation en eau potable du Centre communautaire à partir d'un puits situé au 770, chemin Sainte-Anne-des-Lacs;

ATTENDU QU'en fonction des dispositions applicables du Règlement sur les prélèvements des eaux et leur protection, un certificat d'autorisation doit être obtenu au préalable pour l'alimentation en eau du Centre communautaire;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : Jean Sébastien Vaillancourt**

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs octroie le mandat pour l'étude du puits existant, la supervision des essais du puits, l'étude hydrogéologique et la préparation du document de demande de certificat d'autorisation à la firme D&G Enviro-Group Inc. pour la somme de 26 490,00 \$ plus taxes.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

ATTENDU l'urgence de remplacer des ponceaux du barrage du lac Suzanne;

ATTENDU QU'une soumission portant le numéro de référence WSP : 221-03279-00 pour l'exécution des travaux, incluant les services professionnels, a été préparée par WSP Canada inc.;

ATTENDU QU'en raison de l'urgence des travaux, Catherine Hamé Mulcair a autorisé l'octroi de la dépense le 21 juillet 2022;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : Jean Sébastien Vaillancourt**





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 août 2022

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs entérine le mandat pour la réalisation du remplacement des ponceaux du barrage du lac Suzanne à la firme WSP Canada inc. pour la somme de 52 830,56 \$ plus taxes.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Avis de motion et  
dépôt du projet  
de Règlement  
numéro 529-  
2022 constituant  
une réserve  
financière pour la  
gestion et  
l'entretien des  
barrages  
municipaux

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, donne avis de motion et dépose le projet de Règlement numéro 529-2022 constituant une réserve financière pour la gestion et l'entretien des barrages municipaux.

**No 7597-08-22**  
Adoption de la  
Politique sur la  
gestion des  
barrages

ATTENDU QU'il y a lieu d'implanter une Politique sur la gestion des barrages;

En conséquence de l'attendu qui fait partie intégrante de la présente résolution,

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : Jean Sébastien Vaillancourt**

D'adopter la Politique sur la gestion des barrages.

POUR : Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

### RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Dépôt d'un projet  
de Politique  
d'accès à l'eau

Madame Helen Morrison, conseillère, dépose le projet de Politique d'accès à l'eau.

Divers

Sans objet



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 août 2022

Correspondance

La correspondance est déposée au conseil.

Période de  
questions

Le public pose ses questions au conseil municipal.

Début : 21 h.  
Fin : 21 h 43

Levée de la  
séance

La séance est levée à 21 h 43.

Catherine Hamé  
Mairesse

Jean-Philippe Gadbois  
Directeur général et  
greffier-trésorier

Je, Catherine Hamé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.